

travaux souterrains; l'exploitation s'exerce sous droit d'option à la Rio Tinto Canadian Exploration Limited. Les forages effectués à quatre endroits indiquent la présence de réserves d'environ 190 millions de tonnes de minerai d'une teneur en fibre de 3 à 4%. L'Abitibi Asbestos Mining Company Limited a fait savoir que les travaux de prélèvement d'échantillons souterrains en vrac et les études en vue de l'aménagement d'une usine-pilote se poursuivaient sous la direction de la Brinco Limited, qui se charge également du financement des opérations. Cette concession est située dans le canton de Maizerets, à 50 milles au nord d'Amos. Les réserves prouvées de minerai sont évaluées à près de 100 millions de tonnes; les programmes initiaux prévoyaient l'exploitation d'une usine à ciel ouvert pour récupérer environ 155,000 tonnes de fibre par an. La Pathfinder Resources Ltd. poursuit une étude de faisabilité relative à la concession amiantifère Lili, à 80 milles à l'est de Montréal, près de la mine de la Canadian Johns-Manville. Les forages ont révélé la présence de 49 millions de tonnes de minerai dans trois zones.

En Colombie-Britannique, la Cassiar Asbestos Corporation Limited à Cassiar a expédié 108,981 tonnes de fibre, chiffre sans précédent, par suite de l'expansion de son usine en 1971 qui a porté sa capacité annuelle à 120,000 tonnes. Le programme d'expansion et de modernisation de l'usine se poursuivra en 1974 et 1975 et coûtera environ \$9 millions.

Au Yukon, la mine Clinton Creek de la Cassiar a expédié plus de 100,000 tonnes de fibre. Les forages et la reclassification des minerais ont donné lieu à un accroissement net modéré des réserves probables de minerai.

L'Advocate Mines Limited, seul producteur d'amiante de Terre-Neuve, a accru considérablement ses expéditions de fibre par rapport à 1972 (69,000 tonnes).

En Ontario, la production globale de la Hedman Mines Limited et de la mine Reeves de la Johns-Manville Mining and Trading Limited s'est maintenue à peu près au niveau de 1972, qui représentait une baisse de 19% par rapport à 1971. La Johns-Manville a changé de nom pour devenir la Canadian Johns-Manville Company, Limited et l'usine Reeves a été fermée en décembre pour permettre le réaménagement et la remise en état des installations de broyage. L'extraction minière et le broyage commenceront à une date ultérieure.

La United Asbestos Inc. (produit de la fusion de la United Asbestos Corporation Limited avec l'Allied Mining Corporation) se proposait de mettre en exploitation sa concession d'amiante située dans le canton de Midlothian. Les forages ont indiqué la présence de 31 millions de tonnes de minerai. L'exploitation devrait débuter vers le milieu de 1975. Le coût du projet est estimé à \$26 millions.

**Potasse.** La production canadienne, qui provient exclusivement de la Saskatchewan, s'est chiffrée en 1973 à 4.9 millions de tonnes d'équivalent d'oxyde de potassium (tableau 12.18). La capacité annuelle installée est de 8.32 millions de tonnes d'équivalent d'oxyde de potassium. Les quotas de production fixés par le gouvernement de la Saskatchewan dans le cadre du programme de prorogation ont été relevés trois fois en 1973 en raison de l'importance de la demande. Le 1<sup>er</sup> octobre 1973, le droit de prorogation a été porté de 60 cents à \$1.20 la tonne de potasse.

Au Nouveau-Brunswick, un sondage d'exploration a révélé la présence de sel et de potasse près de Salt Springs, à 12 milles environ au sud-ouest de Sussex. La Potash Company of America poursuit son programme d'exploration dans la région de Sussex.

Les problèmes de transport ont nui aux livraisons de potasse en 1973.

**Sel.** En 1973, la production de sel au Canada n'a augmenté que de 2.7% par rapport à l'année précédente. Les expéditions canadiennes de sel se sont chiffrées à 5.6 millions de tonnes d'une valeur de \$49.6 millions (tableau 12.19). Le sel gemme, utilisé surtout pour faire fondre la neige et la glace dans les rues des villes et sur les grandes routes, ainsi que dans la fabrication de produits chimiques, constituait environ 75% des expéditions totales, le reste se composant de sel fin raffiné sous vide et de sel de saumure servant à la production de la soude caustique et du chlore.

Il existe trois mines de sel gemme, une en Nouvelle-Écosse et deux en Ontario. On produit également du sel comme sous-produit de l'extraction de la potasse en Saskatchewan. Des usines d'évaporation pour la production de sel fin et des salines sont situées en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Un programme fédéral-provincial d'exploration a permis de découvrir un gisement de potasse-sel dans le comté de Kings (N.-B.) en 1971. En 1973, un deuxième programme